

Mesdames et messieurs les directrices et directeurs des unités de recherche,

Je vous prie de trouver ci-dessous le lien vers l'Appel à Manifestations d'Intérêt (AMI) "**Equipements structurants pour la recherche**" ESR / EquipEx+.

<https://anr.fr/fr/detail/call/appele-a-manifestations-dinteret-equipements-structurants-pour-la-recherche-esr-equipex/>

L'Appel à Manifestations d'Intérêt ESR / EquipEx+ de l'action « Equipements structurants pour la recherche » du 3ème programme d'investissements d'avenir (PIA3) vise à doter la recherche française d'équipements de haut niveau afin de lui permettre d'accueillir les expérimentations conduites par les chercheurs nationaux comme internationaux dans les meilleures conditions de travail et aux plus hauts standards.

Cette action participe également de la transformation numérique de la recherche et de l'innovation en intégrant les évolutions indispensables pour une recherche efficace et dotée de moyens.

Ces équipements devront être proposés avec une priorité pour des équipements fortement mutualisés. Ils devront être ouverts à toute les communautés scientifiques concernées ainsi qu'aux entreprises sur la base d'une tarification permettant d'assurer le fonctionnement, la mise à jour et – en partie – le renouvellement de ces équipements.

- Le premier axe de l'Appel à Manifestations d'Intérêt de cette action vise à identifier des projets d'équipements qui s'inscriront prioritairement dans une dimension « services et infrastructures numériques pour la recherche et l'innovation ». Cet axe intègre également les infrastructures virtuelles ainsi que les équipements de recherche en sciences du numérique qui participent à l'émergence de nouveaux concepts partagés et/ou de solutions numériques innovantes. Les sciences humaines et sociales ainsi que les sciences pour l'éducation sont aussi concernées. Les projets de systèmes d'information à vocation administrative n'entrent pas dans le champ de cet appel.
- Le second axe de l'Appel à Manifestations d'Intérêt concerne des équipements destinés à l'ensemble des domaines scientifiques, y compris les sciences humaines et sociales ainsi que les sciences pour l'éducation, à l'exception toutefois des sciences du numérique ciblées par l'axe 1.

Les demandes associées à un projet soumis aux Contrats de Plan Etat-Région (CPER) devront expliciter la complémentarité du projet ESR/EquipEx+ et démontrer leur faisabilité sans préjuger du financement CPER.

La limite de soumission des dossiers est fixée au **19 mai 2020**. Si vous souhaitez déposer un projet dans le cadre de cet appel à manifestation d'intérêt, je vous remercie de le transmettre à l'adresse [vp.recherche@univ-brest.fr](mailto:vp.recherche@univ-brest.fr) pour le **20 mars 2020**.

Bien cordialement,

Marcelline Goarant